



Surveillance de l'efficacité antimicrobienne des appareils de prétraitements par désinfection (DASRI)

Eurofins | Expertises Environnementales possède **plus de 5 ans** d'expérience dans les contrôles d'efficacité de désinfection.

En réponse à l'Arrêté du 20 avril 2017, nous vous proposons des solutions pour :

- ⇒ Surveiller l'efficacité antimicrobienne des banaliseurs DASRI

Arrêté du 20 avril 2017

L'essai est à réaliser par un laboratoire indépendant du pétitionnaire et en conformité avec les exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**.

La fréquence d'analyse dépend de la **production annuelle** de déchets :
> 5 tonnes : par trimestre
< 5 tonnes : par semestre

Les porte-germes contiennent une concentration définie de spores permettant de vérifier un **abattement $\geq 5 \log^{10}$** (NF X 30-503-1).

Le choix des spores dépend du **type de prétraitement** (chaleur humide ou autres).

Notre offre

Notre offre répond aux exigences de la réglementation et se compose de 2 porte-germes témoin « laboratoire », 2 porte-germes témoin « site », 3 porte-germes essai pour « J0 » et 3 pour J28.

J0 est analysé à réception & J28 est stocké 28 jours à T° ambiante puis est analysé.

Nous vous envoyons les porte-germes dans un emballage adapté.



Pour aller plus loin

Contrôle de l'atmosphère des lieux de travail

Code du travail : "L'employeur doit veiller à la sécurité et à la protection de la santé de ses salariés."

Nous proposons les analyses d'air suivantes :

- ⇒ Flore totale avec identification de germes cibles (présence/absence de *S. aureus*, entérobactéries, *P. aeruginosa*)
- ⇒ Endotoxines



Une prestation complète

Nous vous accompagnons également sur la **réglementation** et sur la **collecte des échantillons**.

Qui sommes-nous ?

Eurofins | Expertises Environnementales est organisé en laboratoires centres de compétences en France afin de proposer à ses clients une gamme complète d'analyses de haut niveau technique.

Nos laboratoires s'appuient sur des experts qualifiés capables d'intervenir sur des thématiques transverses, sur un parc matériel à la pointe de la technologie et sur une politique d'investissement soutenue.



Une prestation de qualité

- Une indépendance des contrôles réalisés
- Une organisation et des processus analytiques garantissant la qualité des mesures et le respect des délais
- Une prestation personnalisée en fonction de vos problématiques
- Des conseils adaptés pour le prélèvement et le conditionnement des échantillons

Accréditation sur le référentiel **ISO /CEI 17025** par le **COFRAC**, n° 1-5375, portée disponible sur www.cofrac.fr

Nos atouts

- Une offre analytique complète pour répondre aux besoins de votre domaine d'activité
- Un suivi personnalisé avec un interlocuteur unique : le Coordinateur de Projets (ASM)
- Un développement des compétences du laboratoire au plus près de vos demandes



Eurofins Expertises Environnementales

+ 33 (0)3 83 50 36 17

ExpertisesEnvironnement@eurofins.com

www.eurofins.fr/env

 **eurofins**

**Expertises
Environnementales**